

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
Séance du 29 janvier 2019

Délibération
n° CFVU 2019 - 04

portant avis relatif aux modalités d'inscription des étudiants du Master 1^{ère} année
mention Management International au programme court conclu entre l'Université Toulouse 1
Capitole et Katholieke Universiteit Leuven-Belgique

Vu le code de l'éducation pris notamment en ses articles L712-6-1,

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, après en avoir délibéré, rend un avis favorable à la mise en œuvre du programme selon les modalités ci-après :

Article 1

Conformément au partenariat conclu avec Katholieke Universiteit Leuven, l'École de Management de Toulouse organise un « programme court » dans le cadre de la visite annuelle des étudiants de l'Université de Leuven.

Ce programme se déroule dans les locaux de l'Université Toulouse Capitole. Au titre de l'année universitaire 2018-2019, ce programme se tiendra sur la semaine du 18 au 22 mars 2019.

Article 2

Les étudiants de l'École de Management de Toulouse, régulièrement inscrits en première année de Master Management International, peuvent participer à ce « programme court ». Le nombre d'étudiants inscrits doit être à parité entre l'université Toulouse 1 Capitole et Katholieke Universiteit Leuven-Belgique

La participation à ce programme ne donne pas lieu pour les étudiants du M1 International Management à la validation d'ECTS.

Article 3

Pour participer à ce « programme court », les étudiants de première année de Master Management International doivent compléter un formulaire d'inscription et s'acquitter de la somme de 100 euros, correspondant à la moitié de la somme payée par les étudiants internationaux, via le paiement en ligne disponible sur le formulaire d'inscription.

Les étudiants inscrits s'engagent à suivre l'intégralité du programme (cours + visites + challenge final).

Après la validation de l'inscription et du paiement, si un étudiant se désiste du programme il ne sera pas remboursé.

La Présidente de la Commission
de la Formation Universitaire et
de la Vie Universitaire,

